



penelope bacchus

Promoting Energy efficiency to Local Organisations
through dissemination Partnerships in Europe

Best Actions for Collaboration in Countries
for a High efficient Use of energy in Structural funds

- [Print](#) - [Close](#) -

Création d'une agence locale de maîtrise de l'énergie - Agglomération Grenobloise (METRO) Région Rhône-Alpes - France

(project supported by SAVE)

Création et ouverture de l'agence locale de maîtrise de l'énergie sur l'agglomération grenobloise dans le cadre du programme européen SAVE II

Cibles	Secteurs	Champs
<ul style="list-style-type: none"> - Autorités locales - Décideurs - Consommateurs domestiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Approvisionnement énergétique - Bâtiments (y compris patrimoine municipal) 	<ul style="list-style-type: none"> - Information - Education et formation

ANALYSE

Dans le cadre de la Charte de l'Environnement adoptée en 1996 par la METRO (agglomération grenobloise), des audits énergétiques globaux ont été réalisés sur le patrimoine des 23 communes. Une fois les études achevées, pour mettre en œuvre dans chaque commune les actions préconisées, la METRO a souhaité se doter d'un outil indépendant, et a donc déposé avec l'aide de l'agence régionale Rhônalpénergie-Environnement un dossier dans le cadre du programme SAVE, pour la création d'une « agence locale de l'énergie », en partenariat avec la Ville de Turin.

L'Agence locale de l'énergie (ALE) a été créée en 1998 sous la forme d'une association à but non-lucratif, par la METRO, les 23 communes et le Syndicat Mixte des Transports en Commun, dans le cadre du programme européen SAVE II. Elle constitue ainsi un lieu d'échanges et de concertation des acteurs de l'énergie, du producteur au consommateur dans l'optique de renforcer les capacités d'actions locales en matière de maîtrise de l'énergie. Elle s'efforce de prendre en compte les intérêts et les souhaits de tous. Le principe de gouvernance, dernier fondement du développement durable, est un principe permanent à l'ALE.

Sept thèmes de travail ont été déclinés pour atteindre ces objectifs :

- maîtrise de l'énergie dans le patrimoine des communes
- maîtrise de l'énergie dans le logement social
- maîtrise de l'énergie dans les transports et préservation de la qualité de l'air
- recensement, utilisation des ressources énergétiques locales et renouvelables,
- réflexion sur l'énergie dans l'urbanisme,
- maîtrise de l'énergie dans l'habitat,
- maîtrise de l'énergie dans les PME-PMI



SUIVI DES CONSOMMATIONS DES LOGEMENTS SOCIAUX OPALE

COUTS ET BENEFICES

Le budget annuel de l'ALE pour l'année 2001 avoisine les 275.000 € Il comprend l'aide européenne, les subventions de la METRO et de la Région, une aide de l'Etat pour les postes « emplois-jeunes », les cotisations des membres ainsi que des financements complémentaires liés à des missions spécifiques qui ont été confiées à l'association.

- Création de cinq emplois,
- Mobilisation de plus d'une cinquantaine de partenaires qui adhèrent à l'ALE et participent activement au développement de l'activité de l'ALE.

Financement de l'opération:

- Financement à hauteur de 150.000 € sur un contrat de trois ans avec la Commission européenne,
- Contribution financière de la METRO à hauteur de 91.500 € sur les trois premières années de contrat européen et 91.500 € pour la Région. Les cotisations des adhérents et le financement d'actions spécifiques viennent compléter le budget de l'association.

PARTENARIAT

L'ALE de l'agglomération grenobloise compte aujourd'hui une cinquantaine de membres parmi lesquels :

- la METRO et les 23 communes, le Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC),
- l'ensemble des producteurs et distributeurs d'énergie (EDF, Gaz De France, Gaz Electricité de Grenoble, la Compagnie de Chauffage, Isergie),
- des bailleurs sociaux,
- les organismes et associations du domaine de l'énergie (ADEME, Rhônealpennergie-Environnement, l'AGEDEN) et de l'environnement (ASCOPARG, FRAPNA...) ainsi que des organismes consulaires, des universités, le CEA et des associations représentant les consommateurs et locataires...

L'ALE de l'agglomération grenobloise a bénéficié du soutien de la Commission européenne dans le cadre du programme européen SAVE II, ce pour un contrat de trois ans.

RECOMMANDATIONS

- rassembler un grand nombre de partenaires aux côtés de l'agence pour s'assurer du développement soutenu de son activité et de sa pérennisation dans le temps (contrat européen limité à trois ans),
- s'efforcer de répondre aux questions des partenaires et adapter des réponses à leur demande,
- maintenir l'accompagnement des communes notamment les petites, aider les organismes de logement social et les copropriétés à engager des programmes d'amélioration des logements et de sensibilisation des habitants (le comportement du consommateur de base est important : on sait que plus de la moitié des consommations énergétiques en Europe sont liées au logement et aux déplacements),
- s'efforcer de se rapprocher de partenaires tels que l'agence régionale et nationale de l'énergie (ADEME en France),
- être présent dans tous les secteurs d'activités et travailler auprès de l'ensemble des cibles (Grand-public, PMI/PME, etc.).

POUR EN SAVOIR PLUS

Name organisation [Local Energy Management Agency - Grenoble area](#)
 :
 Phone number : [+ 33 4 76 00 19 09](#)
 E-mail : infos@ale-grenoble.org
 Website : <http://www.ale-grenoble.org>

INFORMATIONS UTILES

List of Internet sites

[All newsletters available on the website / www.ale-grenoble.org](#)

CETTE FICHE A ETE REALISEE PAR

Organisation [ADEME](#) E-mail francois.greaume@ademe.fr Internet <http://www.ademe.fr> Published [9/8/2002](#)
 : [ADUHME](#) : contact@aduhme.org : <http://www.aduhme.org> :

[back to top](#) ▲

Penelope Project Good Practice Database
© Energie-Cités 2001 - 2002 / [Webmaster](#)

